

PINAR SELEK: victime d'une injustice

Le 9. Juli 1998. Plusieurs personnes trouvent la mort, de nombreuses autres sont blessées suite à une explosion dans le Bazar aux épices d'Istanbul.

Les forces spéciales de police chargées des investigations sur les lieux du drame rendent public trois rapports d'enquêtes dans les jours suivant l'explosion. Les conclusions de chacun de ces rapports excluent l'hypothèse d'une bombe et d'un attentat terroriste. Les médias de la presse écrite et audiovisuelle se basant sur les rapports de police déclarent qu'une bombonne de gaz défectueuse serait à l'origine de l'explosion.

Quelques jours plus tard la sociologue Pinar Selek est arrêtée par la police, alors qu'elle sort de l'atelier artistique qu'elle avait créé dans le cadre d'un projet avec les enfants de la rue. A cette époque, elle travaille à une recherche universitaire sur la question kurde ainsi que sur les origines de la guerre qui en résulte. Le cadre théorique de son approche scientifique reposant sur les méthodes de l'"histoire orale", elle est amené à conduire de nombreux interviews avec les protagonistes. Lors de son arrestation ces travaux d'enquête sont saisis. Selek est soumise à la torture mais refuse de donner les noms des personnes interviewées. Un mandat d'arrêt est prononcé contre elle pour „complicité et soutien à une organisation terroriste“.

Un mois après son arrestation, elle est présentée comme l'instigatrice de l'explosion du Bazar aux épices. Selek elle même apprend par hasard cette accusation de sa prison en regardant le journal télévisé. Jusque là aucune question se rapportant à cet événement dramatique ne lui a été posée, ni lors de l'interrogatoire à la police ni au tribunal qui a prononcé son arrestation.

Cette accusation repose sur la déposition d'un dénommé Abdülmecit Öztürk, qui a déclaré à la police „avoir placé une bombe au Bazar aux épices en compagnie de Pinar Selek“.

Selek alors est impliquée dans la procédure ouverte entre temps à la douzième Chambre Correctionnel du Tribunal d'Instance d'Istanbul sur l'explosion au Bazar aux épices. Dès lors le Ministère public accuse Selek, „d'avoir, en compagnie Abdülmecit Öztürk, sur ordre d'une organisation terroriste (le PKK), posé une bombe dans le Bazar aux épices et d'être de plus membre de cette organisation“.

Pendant l'audience au tribunal, la défense réfute les différentes pièces à conviction présentées à charge contre Selek. Le co-accusé Abdülmecit Öztürk, dont la déposition a conduit à l'accusation de Selek, déclare dès le premier jour d'audience que sa déposition a été obtenue sous la torture et se rétracte. Un rapport d'expert commandité à l'initiative même du tribunal conclue que „ l'explosion ne peut en aucun cas être attribuée à une bombe“.

Après deux ans et demi d'emprisonnement passés en détention provisoire, Pinar Selek est libérée mais la procédure ouverte contre elle continue. Alors qu'ils ne sont pas participants de la procédure d'un point de vue juridique, les Ministères de la Justice et de l'Intérieur exigent à plusieurs reprises auprès du tribunal et sans base légale un accès de consultation au dossier en cours. Sur interventions de ces deux Ministères, de nouveaux rapports d'experts sont commandés à plusieurs reprises par le tribunal. Malgré de fortes pressions, les 6 expertises indépendantes livrées par des universités renommées concluent toutes avec certitude que l'explosion ne saurait être attribuée à une bombe. Seule une expertise commandée par le Ministère de l'Intérieur déclare que „l'explosion **pourrait** être attribuée à une bombe”.

Pendant ce temps une campagne de solidarité pour Pinar Selek voit le jour. Des centaines d'intellectuels et de militants pacifistes, persuadés de l'innocence de Selek, prennent part en solidarité aux audiences. Parmi eux, des écrivains et des scientifiques comme Yasar Kemal, Orhan Pamuk, Oya Baydar, Vedat Türkali et Prof. Baskin Oran.

Le procès s'achève en 2006 par l'acquittement de Pinar Selek, car les affirmations qu'une bombe ait été à l'origine de l'explosion se sont révélées irrecevables et ont été ainsi réfutées.

L'avocat général qui avait requis les poursuites, fait appel de la décision de non-lieu de la douzième Chambre Correctionnelle du Tribunal d'Instance d'Istanbul auprès de la Cour de Cassation. La neuvième Cour Pénale de la Cour de Cassation compétente annule l'acquittement pour une question de procédure. La douzième Chambre Correctionnelle du Tribunal d'Instance d'Istanbul maintient son verdict. La neuvième Cour Pénale de la Cour de Cassation lève l'acquittement une seconde fois, pour des cette fois-ci des questions de fond. L'argumentation repose sur la déposition à charge du co-accusé Abdülmecit Öztürk, déposition qu'il avait pourtant rétracté devant le tribunal. La même cour pénale confirme dans le même temps le non-lieu prononcé à l'encontre d'Abdülmecit Öztürk alors que seule sa déposition, dans laquelle il prétendait avoir „déposé une bombe avec Pinar Selek” est retenue comme élément à charge contre Pinar Selek. La neuvième Cour Pénale ignore les six rapports d'experts qui excluent tous qu'une bombe soit à l'origine de l'explosion.

Pendant le procès en appel le Procureur de la République fait opposition, auprès de la Cour Suprême de la Cour de Cassation, à la décision d'annulation du non-lieu prononcée par la neuvième Cour Pénale, au motif que la décision est insuffisamment justifiée et demande en conséquence que le non-lieu prononcé par le tribunal d'Instance d'Istanbul soit confirmé. Dans son opposition, le Procureur de la République fait valoir très clairement que la simple affirmation d'Abdülmecit Öztürk en l'absence de toute preuve ne suffit pas pour accuser Pinar Selek.

Mais l'opposition est mise en délibéré devant la Cour Suprême de la Cour de Cassation qui la rejette et décide de renvoyer le cas devant la douzième Chambre Correctionnelle du Tribunal d'Instance d'Istanbul.

Maintenant quelles sont les suites possibles?

- 1- La douzième Chambre Correctionnelle se plie à la décision en annulation du verdict de la Cour Suprême de la Cour de Cassation et rejuge dans l'optique d'une nouvelle accusation. Dans ce cas le Ministère Public va requérir une peine de prison à vie assortie d'un régime de sécurité contre Pinar Selek.
- 2- La douzième Chambre Correctionnelle du Tribunal d'Instance d'Istanbul maintient son verdict, le non-lieu. Dans ce cas, le procès sera rejugé devant la Cour Suprême de la Cour de Cassation qui aura toute compétence pour prononcer un verdict définitif et sans appel.

POURQUOI PINAR SELEK?

La sociologue et militante antimilitariste, féministe et pacifiste Pinar Selek est une des rares intellectuels en Turquie qui entretient des contacts étroits avec les groupes de populations mis en marge de la société. Selek rejette toute forme de violence et d'exclusion et mène depuis longtemps un combat continu pour une résolution pacifique des problèmes que rencontre la Turquie, avec en premier lieu une solution à la question kurde et une démocratisation de la Turquie.

Selek n'est pas seulement une militante pacifiste, mais également une des personnalités politiques féministes les plus connues. L'organisation féminine Amargi dont elle est une des initiatrices ne traite pas uniquement de politique féministe, elle s'est affirmée en tant qu'organisation non gouvernementale de premier plan, à la recherche de réponses à tous les problèmes sociétaux de la Turquie. La maison d'édition coopérative Amargi publie des ouvrages et des documentations à destination des femmes. Pinar Selek est rédactrice en chef du magazine „Amargi Feminist Dergi“ édité par Amargi et qui constitue une publication de référence très appréciée en matière de politique et de féminisme. Selek se réjouit du travail ancré dans le concret et enrichit de ses études sociologiques et de ses livres les initiatives auxquelles elle prend part.

Publications:

Ya Basta (Traduction – 1996)

Maskeler, Süvariler, Gacilar (2001)

Barisamadik (2004)

Su Damlasi (Contes pour enfants – 2008)

Sürüne Sürüne Erkek Olmak (2008, Edition allemande à paraître en Mars 2009)

Siyah Pelerinli Kiz (Contes pour enfants)